

POINTS DE REPERE POUR LA CONFIRMATION

La confirmation fait partie intégrante de l'initiation chrétienne sacramentelle. L'appel, la préparation et les étapes, la célébration ainsi que la mystagogie en sont les éléments principaux. Selon la pratique actuelle de la célébration à l'adolescence ou à l'âge adulte, on veillera à adapter la pédagogie du choix et le bain ecclésial aux différents âges.

La présente note rappelle quelques éléments pour faciliter la coordination entre les groupes de confirmands, leurs responsables, la communauté paroissiale, le service diocésain de la pastorale liturgique et sacramentelle, la pastorale des jeunes, l'enseignement catholique, la chancellerie et l'évêque, ministre originaire de la confirmation (Cf. Concile Vatican II, Constitution sur l'Église n. 26 § 3).

Les sacrements de l'initiation chrétienne sont indissociables. De même que l'Église administre les trois sacrements de l'initiation chrétienne aux catéchumènes, de même elle administrera à la suite d'un itinéraire de formation chrétienne (inspiré des rites et de la catéchèse propre au catéchuménat) le sacrement de la confirmation et de l'eucharistie aux adultes qui demandent la première communion (Diocèse de Rouen, Orientations synodales, p. 42).

Mise en route d'un groupe de jeunes, première étape et choix de la date

La proposition de la confirmation peut être lancée à partir d'un groupe paroissial, d'une aumônerie, d'un établissement scolaire ou bien d'un mouvement ou d'une association de fidèles. Au démarrage d'un groupe spécifique de préparation à la confirmation, il est bon d'élargir l'appel à des jeunes ou des adultes qui ne participent pas régulièrement à un groupe.

Selon la pédagogie de l'initiation qui laisse place à la liberté de ses membres, on peut s'interroger sur le fait de fixer une date *a priori*. Il est préférable de mesurer au préalable le chemin à parcourir même si, en particulier pour les adolescents, le rythme scolaire demeure prégnant.

Il est donc proposé d'attendre une première étape ritualisée (« entrée en chemin » ou « entrée en catéchèse »), avant d'envisager, avec les personnes concernées, une date approximative de célébration en coordination avec le calendrier liturgique et celui de la communauté paroissiale : le chemin du groupe vient ainsi s'insérer dans celui de l'Église.

Lorsque la période est déterminée, le choix de la date se fait par demande auprès du secrétariat de l'archevêque selon un formulaire de « Mise en route de groupe de confirmation » à demander à l'assistant, en joignant la liste des candidats confirmands. Le secrétariat de l'évêque confirme la date. Sauf exception, l'archevêque célèbre la confirmation.

Préparation des adultes

Pour les adultes, la préparation inclut une dimension diocésaine. Les candidats doivent être inscrits au service diocésain de l'initiation chrétienne des adultes avant le début de l'année liturgique pour une participation à l'étape diocésaine.

Les candidats au baptême reçoivent les trois sacrements de l'initiation chrétienne au cours de la veillée pascale, sauf dispense à demander au service diocésain de l'initiation chrétienne des adultes.

En ce qui concerne les adultes déjà baptisés, la paroisse discerne ce qui est opportun pour la célébration. Il y a le choix entre la vigile de Pentecôte au cours d'une liturgie de la Parole rassemblant les candidats du diocèse, ou bien célébrer localement à l'occasion d'une visite pastorale ou de la confirmation d'un groupe de jeunes. Dans le premier cas, la communauté paroissiale accueille le jour de la Pentecôte le ou les nouveaux confirmés au cours de la célébration eucharistique.

Itinéraire vers la confirmation

L'itinéraire doit reprendre les principaux aspects de l'initiation chrétienne décrits dans les documents fondamentaux : *Notes pastorales et doctrinales des rituels de l'initiation chrétienne des adultes* (1996), *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France* (2006), *Notes pastorales et célébrations de la confirmation* (2015).

Des supports existent et les services diocésains sont disponibles pour les présenter et aider à évaluer le parcours proposé.

Quelques *étapes* pour jalonner l'itinéraire :

- Célébration d'entrée en catéchèse ;
- Retraite de deux jours, dans une communauté porteuse (Taizé, monastère...) ;
- Lecture suivie d'un évangile (année ou autre) ;
- École de la prière (qui est à reprendre à tout âge) ;
- Remise du Notre Père et proclamation du Credo après un temps de catéchèse ou avant un temps de mystagogie sur ces deux piliers de la foi chrétienne ;
- Célébration du sacrement de réconciliation.

Il est bon de marquer chaque étape par un rite, même très simple, comme la remise d'un signet.

Quelques *thèmes* incontournables :

- Jésus Christ, être son disciple, les grandes attitudes intérieures ;
- L'Esprit Saint (l'invoquer avant chaque rencontre : il nous ouvre le cœur et l'esprit à ce que nous allons partager et vivre) ;
- L'Église, les sacrements et la prière, en particulier l'eucharistie dominicale ;
- L'engagement au service des autres, en particulier des plus pauvres ;
- Les vocations et la vocation de chacun ;
- La mission : "que dis-tu de Jésus-Christ aujourd'hui ?" ;
- Le sacrement de confirmation, en particulier le geste et la parole essentiels.

Même si le groupe aime se retrouver, il est important d'aider les confirmands à rencontrer d'autres personnes animées par l'Esprit Saint dans les différents secteurs de la vie chrétienne : vie de prière, de foi, de charité... Il ne faut pas hésiter à proposer la participation à la grande **communauté** et la découverte de mouvements.

Lorsqu'il y a des **rassemblements** ou des pèlerinages diocésains et provinciaux correspondant à l'âge des confirmands, il convient de les programmer dans la préparation des jeunes ou des adultes. L'expérience montre qu'ils constituent des temps forts d'Église marquants.

Le choix des **parrains** et **marraines** est important pour élargir la conscience ecclésiale des confirmands et préparer leur avenir. La communauté peut leur en proposer lorsqu'un candidat a des difficultés à trouver un aîné dans la foi confirmé, et menant une vie cohérente avec sa foi.

Lettre à l'évêque et rencontre

Les **adultes** rencontrent l'évêque au cours d'une rencontre diocésaine. S'ils le souhaitent, ils peuvent lui écrire.

Les **jeunes** sont invités à écrire à l'évêque une demande dans une lettre postale personnelle signée, avec l'indication claire de l'expéditeur et de son adresse. Les animateurs insèrent cette exigence dans le parcours au moment où ils le souhaitent. Les lettres doivent parvenir avant le 15 mars pour les célébrations au cours du temps pascal et en juin ; avant le 15 juillet pour les célébrations au temps ordinaire après les grandes vacances scolaires ; avant le 15 décembre pour les célébrations au temps ordinaire avant le carême. Joindre aux lettres une liste complète avec les adresses postales des confirmands.

Indépendamment des lettres, une rencontre est prévue avec l'évêque en accord avec son secrétariat. En général la date est prise au moment où celle de la célébration est confirmée. Elle peut prendre des formes variées :

- rencontre dans une salle à l'archevêché ou bien dans le lieu habituel de réunion des jeunes ;
- célébration de la Parole, par exemple pénitentielle ;
- repas partagé ;
- veillée de prière, etc.

Lors d'une rencontre classique, il est bon que les jeunes préparent leurs questions par écrit afin qu'elles soient lues anonymement. Cela facilite grandement l'expression des adolescents.

Les documents administratifs

Au moment de la mise en route du groupe, la chancellerie est informée par le secrétariat de l'évêque et envoie au responsable les documents à remplir et la marche à suivre. Le responsable du groupe peut déléguer à une autre personne de l'équipe d'animation ou à un parent – qui en aura peut-être davantage le charisme – ou au notaire paroissial le soin de suivre les démarches administratives.

Cet aspect est plus important qu'il n'y paraît. Il permet de mieux connaître l'histoire religieuse des candidats qui l'ont parfois oubliée (date et lieu de leur baptême, etc.). Il

contribue à la dimension ecclésiale et il inscrit dans la mémoire de la communauté le sacrement. Il y a aussi le témoignage du respect du rôle des notaires paroissiaux et diocésains.

Précision administrative :

- Extrait d'acte de baptême : les paroisses doivent faire parvenir au Service diocésain du Catéchuménat un extrait authentique de l'acte de baptême des adultes qu'elles présentent au sacrement de la confirmation au moins un mois avant la date de sa célébration.
- Adulte baptisé dans une autre Confession chrétienne ou à la Chapelle Sainte Marie de Mont Saint Aignan : la célébration de la confirmation comportant une profession de foi, il n'y a pas lieu de l'admettre dans la pleine communion de l'Eglise au cours d'une célébration particulière. Il faut cependant bien signifier que la Profession de foi et la confirmation intègre le candidat dans l'Eglise catholique. La date de leur baptême avec l'annotation de la confirmation sera inscrite sur le registre tenu par le Service des Archives de Catholicité de l'Archevêché seul habilité ensuite à en délivrer un extrait.

La célébration et sa préparation

La célébration peut avoir lieu un samedi soir ou un dimanche, pendant le temps pascal ou le temps ordinaire.

Un mois avant la célébration, un projet de célébration est envoyé à l'évêque. Même si le copier/coller facilite apparemment la préparation, il est judicieux de reprendre le rituel pour ne pas reproduire des adaptations faites une année et qui conviendraient moins une année suivante. Il est juste de s'assurer le concours d'une personne du pôle liturgie de la paroisse.

Quelques points d'attention :

- La paroisse prévoit le Saint-Chrême / l'évangélaire / la chasuble. L'archevêque peut apporter l'évangélaire si la paroisse n'en possède pas. Le préciser à son secrétaire.
- La communauté doit être invitée inlassablement à entourer les jeunes au jour de leur confirmation. La présence d'un diacre de la paroisse est recommandée puisque l'évêque est présent.
- Il est judicieux de recruter un photographe qui mettra à disposition des familles et de la paroisse les photos.
- La couleur est rouge lorsque la confirmation a lieu les dimanches où elle est prescrite (comme la Pentecôte) et les dimanches du temps ordinaire. On garde la couleur blanche les dimanches où elle est prescrite (temps pascal, Christ-Roi, Baptême du Seigneur, etc.).
- Le cierge pascal est toujours présent comme pour les autres sacrements de l'initiation.
- Le déroulé de la célébration est entre les mains des personnes qui en ont vraiment besoin : animateur et musicien ; cérémoniaire ; diacre ; accompagnateurs. Les confirmands, parrains et marraines n'ont besoin que de la feuille de chants afin de leur permettre de vivre leur célébration sans suivre un script.
- Dans la procession d'entrée, le Saint-Chrême est porté par une personne confirmée (parrain ou marraine, confirmé/e d'une année précédente...) et déposé le plus souvent près du cierge pascal.

- Bien situer les interventions éventuelles : témoignage des jeunes confirmands à la suite de leur appel, par exemple.
- Chant d'entrée connu de l'assemblée ainsi que le chant final.
- Soigner la mise en œuvre de la proclamation de la Parole de Dieu. En temps ordinaire, on peut utiliser le lectionnaire propre à la confirmation. Les confirmands sont dans une attitude d'accueil pour la Parole de Dieu (ils ne la proclament pas) mais ils sont tout désignés pour proposer et lire les intentions de la prière universelle et pour effectuer la procession des offrandes (qui est fortement recommandée).
- Après l'homélie prévoir un « coussin musical ».
- L'appel se fait sobrement par l'appel des prénoms, l'avancée et la réponse « Me voici » des confirmands. Il peut se faire au début de la célébration, en particulier si, après l'appel, il est prévu une présentation du groupe. A choisir.
- Bien travailler la profession de foi selon les diverses possibilités du rituel.
- La monition expliquant les gestes semble moins nécessaire qu'il y a 40 ans quand le rituel nouveau a été mis en œuvre. En tous les cas, elle ne doit pas interrompre la continuité entre l'imposition des mains et l'onction.
- Chant d'invocation à l'Esprit Saint avant l'imposition des mains et bref chant d'acclamation (et non reprise de l'invocation à l'Esprit Saint) après le silence qui suit les onctions.
- Dès que le lieu le permet, l'archevêque confirme perpendiculairement à l'assemblée en se mettant sur la droite par rapport au confirmand quand on regarde l'autel. Cela permet une visibilité de l'assemblée qui répond « Amen » après chaque onction.
- Prévoir un citron si un lavabo après la chrismation s'avère utile.
- La prière après la communion est liée à la communion elle-même. Les autres interventions en fin de célébration (action de grâce générale, remerciements, annonces) sont donc à situer après la prière après la communion.
- L'évêque est disponible pour des photos de groupe et avec chaque confirmé et leur parrain ou marraine après la célébration.

Après la confirmation

L'avenir des confirmés leur appartient ainsi qu'à l'Esprit Saint. Leur faire confiance est un témoignage que les confirmés attendent. Cependant, la poursuite de leur vie chrétienne et de leur vie en Église se travaille bien en amont, en particulier grâce aux rencontres qui leur sont proposées au cours de la préparation.

Une rencontre de type mystagogique est à prévoir. Elle doit avoir une forme différente des réunions préparatoire.